



MICRO-CRECHE INTERCOMMUNALE DE JOSSE

Bilan d'activité année 2017

La micro-crèche intercommunale de Josse accueille 10 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans non scolarisés, résidant sur les communes de Josse, Saint Jean de Marsacq et Saint Martin de Hinx.

Les objectifs :

Les objectifs de la micro-crèche sont de permettre aux familles de pouvoir bénéficier d'un lieu d'accueil collectif pour leurs enfants et ainsi concilier vie familiale et professionnelle.

La micro-crèche est un lieu d'éveil et de socialisation. Les professionnelles interviennent dans le respect du rythme de chaque enfant, et l'accompagnent dans son processus d'autonomie.

La micro-crèche accompagne l'enfant dans son développement sensoriel, moteur, affectif et social.

Le personnel :

L'encadrement des enfants est assuré par une équipe pluridisciplinaire :

- Une éducatrice de jeunes enfants, référente technique (35h)
- Une personne titulaire du CAP petite enfance (35h)
- Une assistante maternelle (35h)
- Une personne titulaire du CAP Petite Enfance (11h)

Des modifications de personnel sont intervenues cette année suite à la demande de disponibilité pour convenances personnelles de l'agent à temps non complet pour une période d'1 an à compter du 28.08.2017.

Nous avons recruté une personne titulaire du CAP petite enfance pour effectuer le remplacement sur ce temps non complet.

Un médecin de structure intervient également de façon ponctuelle ainsi qu'une psychologue.

Le personnel de la structure a pu participer à plusieurs formations proposées par le CNFPT, telles que :

- La bientraitance en EAJE
- Accueillir l'enfant porteur de handicap et sa famille en EAJE
- Adapter les pratiques relationnelles et d'organisation du contexte de fonctionnement des EAJE
- Le massage des bébés et éveil des sens
- Les repères pour l'enfant : entre interdits et tolérances ?

Le fonctionnement :

La structure est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h.

Depuis le 22 août 2016 la micro-crèche dispose d'un agrément modulé, avec un accueil de 7 enfants de 8h à 9h et de 17h à 18h, et un accueil de 10 enfants de 9h à 17h.

La micro-crèche est fermée pour le pont de l'ascension, 3 semaines en août et 2 semaines à Noël.

Bilan de l'année 2017 :

En 2017, 18 enfants ont été accueillis au sein de la micro-crèche, soit 17 familles, répartis sur les 3 communes de la façon suivante :

- Josse : 10
- Saint Jean de Marsacq : 5
- Saint Martin de Hinx : 3

Le taux d'occupation s'élève à 77,08%.

Le public accueilli était composé de familles en activité professionnelle, en recherche d'emploi, en congé parental et de familles mono parentales.

La structure a pu proposer des accueils à temps partiel à plusieurs familles désireuses de faire découvrir la vie en collectivité à leur enfant.

Toutefois, la micro-crèche n'a pu offrir de place d'accueil à 6 enfants.

En septembre 2017, 7 enfants âgés de 3 mois à 30 mois ont intégré la micro-crèche suite à la scolarisation de 5 enfants.

L'équipe a proposé et mis en place différentes activités telles que des parcours de motricité, cuisine, peinture, activités manuelles, jeux de construction, de manipulation, jeux d'eau, chant, lecture, promenades en forêt...

Un animateur du Ludobus intervient régulièrement et offre aux enfants de nouvelles découvertes et expériences sensori-motrices.

Nous avons renouvelé cette année un après-midi avec les parents et l'intervenant du Ludobus autour de jeux d'eau et de manipulation. Ce fut l'occasion pour les parents et l'équipe d'échanger et de partager autour du jeu avec les enfants.

La mise en place d'un projet éveil et culture soutenu par la Conseil Départemental, a permis l'acquisition de matériel pédagogique (livres, coin lecture, modules de motricité), ainsi que l'intervention mensuelle d'une musicienne des Centres Musicaux Ruraux des Landes avec la découverte et la manipulation d'instruments de musique.

Ce projet nous a également permis de disposer de l'intervention d'une psychologue au sein de la structure afin d'observer les temps d'accueil des enfants et soutenir l'équipe.